

1936 – 2026 : 90 ans d'urgence sociale



UN TOIT C'EST UN PREMIER PAS...

sommaire

Le mot du Président	1
Identité et valeurs	2
Les principes qui guident notre action	3
Les 5 axes stratégiques	4
Les acteurs de la vie associative	6
• L'évolution de la place des bénévoles	6
• Les professionnels, des compétences engagées au service de l'action	9
• Les personnes accueillies au coeur de l'association	10
• De la générosité privée au financement public	12
Les 4 pôles d'accueil	14
Les services supports	16
Nos lieux d'accueil : inscrits dans la cité	17
Repères historiques	18



Exposition "Je vous écris de Benoît Labre"

Le mot du Président

Plus de 600 personnes accueillies chaque jour

Une association tonique !

Le *Foyer Saint Benoît Labre* est né il y a 90 ans, par la volonté de bénévoles engagés qui ont assuré l'accueil des « miséreux » longtemps sans aide publique. Les choses ont beaucoup évolué depuis, même si le regard sur la pauvreté reste très ambigu, entre compassion et méfiance... Vous retrouverez des pans de cette histoire grâce au travail qui a été réalisé sur les archives de l'association par les administrateurs.

Aujourd'hui, le contexte est très différent, marqué à la fois par les politiques publiques d'aide sociale et par l'affaiblissement du lien social. Notre ambition est toujours de répondre aux besoins sociaux et aux personnes dans les situations de grande précarité, en conjuguant la compétence professionnelle nécessaire et l'engagement des administrateurs et des bénévoles. Les références chrétiennes de l'origine ont évolué au fil des ans vers les valeurs humanistes et républicaines : pour assurer la fidélité aux origines, nous mettons en avant le mot fort de « fraternité ».

Tout au long de son histoire, l'association a été attentive à la qualité de l'accompagnement pris dans une approche globale. Nous continuons à rechercher des pistes de progrès pour mieux prendre en compte chaque personne accueillie : approche communautaire (avec le Rado), réduction des risques (prendre en compte la réalité des addictions), acceptation des animaux... Nous inscrivons cette recherche dans notre ancrage territorial, en cultivant un réseau dense de partenariats.

Nous voulons mettre en avant la dynamique de la vie associative : un projet partagé, des administrateurs bénévoles, des professionnels fortement impliqués, des bénévoles qui s'investissent dans l'accompagnement. Nous ne voulons pas être un simple « prestataire de services », nous voulons apporter un plus, dans l'accompagnement des personnes accueillies, dans la réflexion sur l'évolution des réalités sociales, la reconnaissance des personnes dans les situations les plus précaires.

Ce document se veut une illustration de cette dynamique... et une invitation à nous rejoindre et/ou nous soutenir !



Dominique Le Tallec, Président

Identité et valeurs

L'association Saint Benoît Labre est une association loi 1901, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général à caractère social.

Elle vise à assurer l'**accueil**, la mise à l'abri, l'**hébergement** et l'**accompagnement vers le logement**, l'**insertion**, des personnes dans les situations les plus précaires, **sans aucune discrimination** et de manière **inconditionnelle**.

L'association décline pour tous (personnes accueillies, professionnels, bénévoles, partenaires) les valeurs de respect de la personne et de sa dignité, de solidarité, d'humanité et de fraternité.

> **Respect de la personne et de sa dignité :**

La reconnaissance de la singularité de chacun implique la promotion de son bien-être et le respect de son identité et de ses choix .

> **Solidarité :**

La solidarité est une démarche humaniste qui exprime la conscience que tous les hommes ont la même communauté d'intérêt. Pour notre association, elle exprime notre volonté d'agir pour venir en aide aux plus fragiles.

Fondée sur la prise de conscience de l'interdépendance des groupes humains, elle répond à l'obligation de se porter assistance, de prendre soin de l'autre, de s'unir pour collaborer en ce sens.

> **Humanité et Fraternité :**

Accueillir chaque personne avec humanité, bienveillance et empathie, en s'attachant à comprendre ses comportements, permet de renforcer l'inclusion, l'accès aux droits, la citoyenneté, l'autonomie et l'émancipation des plus vulnérables et des plus précaires.



La mobilisation des professionnels et des bénévoles pour conduire les activités se fonde sur les valeurs de fraternité et de solidarité qui constituent pour tous un ciment symbolique fort, donnant du sens à l'engagement et aux actions. Avec la laïcisation des démarches de solidarité, la référence à la dimension spirituelle relève désormais de l'espace privé. L'humanité de l'accueil, l'attention portée aux personnes, le souci du lien social sont au fondement de la conception de l'accompagnement mis en œuvre. On peut dire que l'ASBL s'inscrit aujourd'hui dans "un univers symbolique humaniste", qui n'est pas étranger aux valeurs républicaines, mais "qui renvoie à une relation interindividuelle de soutien apporté au nom d'une haute conception de l'humanité", selon les mots d'Isabelle Parizot. La conception de la solidarité renvoie à une relation d'aide individu à individu, développée au nom de la fraternité en humanité. Le sens de l'action ne se limite pas à l'action sociale, il traduit un soutien apporté aux personnes en difficulté avec une attention portée aux relations humaines tissées avec les personnes accueillies. La sollicitude, le soutien moral et affectif, la qualité des échanges font partie de l'aide apportée.*

* Parizot, I. (2003). Soigner les exclus : Identités et rapports sociaux dans les centres de soins gratuits. Presses Universitaires de France.

Les principes qui guident nos actions

Les valeurs se déclinent en principes d'action, en fonction des objets de travail de l'association.

> Relation avec les personnes accueillies :

- Accueillir sans discrimination et sans discontinuité,
- Viser l'autonomie et l'insertion des personnes dans une logique de responsabilité, privilégier leurs choix et leur participation à la démarche d'insertion, développer l'accès au droit et l'exercice de la citoyenneté,
- Mettre en place un accompagnement global, contractualisé, personnalisé et différencié,
- Agir pour la prévention des exclusions et la promotion de la cohésion sociale,
- Protéger contre les risques et garantir la sécurité de tous.



Sortie à Tremelin, Iffendic - 2025

> Gestion et stratégie interne :

- Placer l'utilisateur au coeur de notre action,
- Promouvoir une offre d'insertion plurielle, favoriser une approche globale des besoins de la personne accueillie, adaptée à la situation de chacun,
- Favoriser la cohésion, le sentiment d'appartenance et l'appropriation des valeurs de respect mutuel, de solidarité et de fraternité,
- Développer ingéniosité/créativité/expérimentation pour adapter nos offres aux besoins,
- Formaliser nos pratiques, capitaliser nos savoirs d'expérience et positiver,
- Saisir les opportunités liées à l'évolution des besoins et aux propositions des financeurs (dont en premier lieu l'État) pour mettre en oeuvre le projet associatif.

> Politique associative :

- S'inscrire dans une logique d'approche territoriale, partenariale, d'ouverture aux autres acteurs dans un souci de coopération, mutualisation et complémentarité,
- Être acteur des politiques de cohésion sociale pour développer une citoyenneté associative,
- Témoigner des réalités sociales observées par l'association et promouvoir le témoignage de vécu des personnes accueillies.

Les 5 axes stratégiques du projet associatif 2022-2027

I - Développer la qualité de l'hébergement

Si le « logement d'abord » est l'objectif, l'hébergement d'urgence reste une nécessité : la pénurie de logements, l'accompagnement au « savoir habiter », les besoins de lieux de pause pour les personnes à la rue ...

Notre premier objectif est de continuer à développer et à améliorer les lieux d'accueil, avec le souci d'adapter l'accompagnement.

2 - Accompagner chacun au "logement d'abord"

L'accompagnement doit être constamment enrichi pour prendre en compte tous les aspects de la vie sociale : la vie quotidienne, la capacité à habiter, la santé physique et mentale, la formation et l'emploi, la citoyenneté.

Parallèlement s'impose la recherche de logements adaptés : logement social, résidences-accueil, pensions de famille, habitats expérimentaux...

Ces deux dimensions invitent à multiplier les partenariats, avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et le tissu associatif.

3 - Etre un acteur de la santé et de la prévention

Les problématiques de santé physique et mentale s'imposent dans l'accompagnement des résidents. Si elles ne sont pas suffisamment prises en compte dans le financement de nos dispositifs, nous nous devons de prendre des initiatives en lien avec tous les acteurs de la santé sur le territoire.

La priorité est de développer un pôle santé et conforter nos compétences.





Inauguration du Rado -

4 - Animer une gouvernance ouverte et participative centrée sur les résidents

L'impératif d'efficacité et la pression du quotidien ne doivent pas nous faire perdre de vue l'objectif central de l'association : la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des résidents. Il s'agit bien de mettre le résident au cœur de nos dispositifs. L'action des professionnels et la dynamique de la vie associative doivent se compléter : il convient de renforcer les compétences professionnelles et la qualité de vie au travail et en même temps de préserver le caractère militant de l'association.

5 - Coopérer et communiquer pour promouvoir l'inclusion sociale

Les personnes accueillies dans nos dispositifs sont les « invisibles » de la société. Au-delà de la gestion des structures, nous devons faire connaître notre action et faire reconnaître ces personnes pour défendre leurs droits à participer à la vie sociale.

Deux pistes de travail : développer les coopérations, les partenariats institutionnels et associatifs d'une part, et prendre toutes les initiatives possibles pour mieux connaître et faire connaître la réalité des publics que nous accueillons, d'autre part.



Les acteurs de la vie associative



L'évolution de la place des bénévoles



Dès 1935 Yves Desbois pense à instituer un nouvel ordre, qui se serait appelé « les Frères de Saint Benoît Labre », « afin de s'occuper des vagabonds sans asile. » Il crée « l'œuvre » du Foyer Saint Benoît Labre afin d'accueillir les sans-abris. Les personnes accueillies étaient « les assistés », les bénévoles qui les accueillait étaient « les assistants ». En 1951, Desbois propose que « les assistants » s'appellent désormais « les serviteurs » et envisage de fonder la société « des frères serviteurs des pauvres ». S'il ne réussit pas à créer sa confrérie des serviteurs des pauvres, son ambition d'une « œuvre » nationale restait entière. Il noua et entretint des contacts avec de nombreux correspondants dans toute la France pour développer des structures d'accueil sur le modèle du foyer rennais. Les villes concernées furent : Amiens, Annecy, Carcassonne, Caen, Chartres, Limoges, Lorient, Lyon, Nancy,

Nantes, Saint Germain en Laye, Poissy, Roubaix, Vannes, Versailles.

Il s'investit particulièrement à Nantes où il se rendit toutes les semaines pendant plus d'un an. Le foyer nantais de Saint Benoît Labre ouvrira en 1952.

Précurseurs dans l'organisation du dispositif et dans la formation de leurs intervenants sociaux bénévoles, ils se sont attachés à structurer les méthodes et outils d'un accompagnement global et individualisé pensé dans toutes ses dimensions pour répondre aux besoins primaires des personnes accueillies. La qualité des archives méthodiquement constituées permet de comprendre et d'apprécier cette modélisation de l'action déployée à une époque où les repères d'intervention sociale commençaient à peine à se structurer dans le seul domaine du service social familial des cas individuels. On y trouve en effet l'enquête (analyse), l'apprécia-

tion (diagnostic), et le traitement (thérapeutique). L'enquête étant un préalable pour apprécier le besoin d'assistance.

Au foyer, le besoin d'assistance est donné comme acquis et c'est l'action, sa pertinence et son efficience qui sont au centre des préoccupations, **dans une logique qui se rapproche de ce que l'on nomme aujourd'hui démarche qualité**. L'objectif des prestations et du fonctionnement est la satisfaction de besoins primaires des hommes accueillis.

Une dynamique de progression est mise en œuvre sur la base du recueil des événements indésirables, de leur analyse et de l'ajustement des règles et des pratiques, tant dans l'intérêt des personnes accueillies, que des bénévoles, avec le souci d'une démarche d'amélioration continue.

Les besoins des hommes accueillis sont clairement définis : accueil fraternel, mise à l'abri en sécurité, hygiène, repos, nourriture, accompagnement dans le parcours de soin, de justice et du décès, avec l'idée d'une guidance morale.

L'accueil est libre et gratuit aux conditions **de respect d'un règlement consenti**, dont la non observance pouvait entraîner une exclusion temporaire. L'accueil est organisé chaque soir par trois bénévoles : l'assistant pour accueillir les assistés et gérer le foyer après le départ du gérant ; un secrétaire pour les écritures sur le registre (entrées, sorties), le pointage des cartes, les bagages, la distribution des couchages et, le mardi, du tabac ; un troisième appelé « serviteur » pour passer la nuit (22h – 7h).

Le leadership est organisé, **une vision claire est définie**. Le manuel des assistants et servi-

teurs bénévoles, structuré dès 1939 et réactualisé en 1949 définit précisément les fonctions, tâches de chacun et **règles de fonctionnement à tous les niveaux et à toutes les étapes de l'accueil** des hommes et de l'engagement des bénévoles. Le pilotage des activités est organisé dans un système cohérent pour optimiser les interactions entre tous les intervenants et entre et avec les personnes accueillies.

Les décisions sont prises par le gérant sur la base de l'analyse de données recueillies par les secrétaires, assistants et serviteurs. Données quantitatives (statistiques) et qualitatives (observation continue), avec des outils standardisés : fiches individuelles des hommes admis (identité, date d'entrée, métier, personne à contacter), - répertoire alphabétique, - registres mensuels de pointage des présences, - cahiers de rapport présentant la situation quotidienne, - inventaires du matériel disponible (litterie et linge de maison, vêtements, outils de maintenance et de secrétariat...).

Les bénévoles sont responsabilisés dans les fonctions et tâches qui leur sont affectées. Leur engagement est renouvelé annuellement sur la base d'une adhésion au manuel des assistants et serviteurs, **ils peuvent participer à la réflexion sur les fondamentaux** dans le cadre de séminaires annuels dont les actes sont publiés. Les personnes accueillies sont associées à la maintenance du foyer : entretien des locaux et du linge.

90 ans plus tard, cette dynamique collective repose sur l'engagement complémentaire des administrateurs, des salariés, des bénévoles et des personnes accueillies, chacun contribuant à faire vivre le projet associatif.



Les bénévoles administrateurs

Les administrateurs définissent la politique associative et les orientations stratégiques de la structure. Ils garantissent le respect des valeurs qui fondent son action et veillent à leur mise en œuvre, en étroite collaboration avec les professionnels.

Membres du bureau

Mr Dominique Le Tallec - Président
Mme Pascale Quinton - Vice-présidente
Mr Yann de Monti - Trésorier
Mr Jacques Brisson - Secrétaire
Mr Jean-Hugues Chauchat
Mr Daniel Delaveau
Mme Danièle Mouazan
Mr Jean-Vincent Trellu-Faucheux

Autres administrateurs

Mme Laura Bédubourg - Fondation Saint Hélier	Mr Vincent Maho Duhamel
Mr Yohann Abiven	Mr Yannick Filly
Mme Noëlle Baume	Mme Chantal Jolivet
Mr Jean Bouessel du Bourg	Mr Charles-Antoine Percheron
Mr Jean de Legge	Mr François-Xavier Schweyer
Mme Elisabeth Donnet Descartes	Mr François Vercelletto

Les bénévoles de terrain

Par leur présence, leur écoute et leur engagement, les bénévoles créent chaque jour des liens de confiance et de solidarité avec les habitants. Ils interviennent dans de nombreux domaines : accompagnement à la scolarité, cours de français, accompagnement aux rendez-vous médicaux, cours de piano, activités sportives comme la gym, animations pour les enfants, bricolage, ateliers vélo, échanges interculturels et actions favorisant le lien social.

Grâce à leur énergie et à leur générosité, ils contribuent à rompre l'isolement, à encourager l'autonomie et à faire vivre des moments de partage et de convivialité pour tous.

Les professionnels : des compétences engagées au service de l'action

DIRECTION GÉNÉRALE

Les professionnels de l'ASBL mettent en œuvre le projet associatif au quotidien. Présents auprès des personnes accompagnées toute l'année, de jour comme de nuit selon les besoins.

SERVICES SUPPORTS

Administratif et financier

DAF 1 ETP
Agents administratifs - 3,7 ETP

Qualité, Projets Communication

Responsable 1 ETP
Chargée de communication 0,5 ETP

Ressources humaines

Responsable 1 ETP

Technique

Responsable 1 ETP

Cuisine

Chef cuisinier 1 ETP
Agents de restauration 1,8 ETP
Cuisiniers 2 ETP
Agent logistique 1 ETP

Gestion locative Maintenance entretien

Responsable adjoint 1 ETP
Agents de maintenance 2 ETP
Agent d'entretien 1 ETP

75 salariés :
46 femmes
29 hommes

DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

PÔLE URGENCE • Responsable 1 ETP

Chèreau
ASE 4,8 ETP
AM 0,8 ETP

Accueils de nuit

Abri
ASE 4,8 ETP
AM 0,8 ETP

Centre d'Hébergement
d'Urgence Monsieur Vincent

ASE 4 ETP
TS 6,2 ETP

La Vallée Betton
TS 1,5 ETP

Accueils familles
Coordination 1 ETP

Châteaubourg
TS 1 ETP

La Visitation
TS 1 ETP

AFPA
TS 2 ETP

PÔLE INSERTION • Responsable 1 ETP

Centre d'Hébergement et de réinsertion Sociale
ASE - 4 ETP • TS 4 ETP • Agent d'accueil - 1,4 ETP

Maison Relais Daniel Ravier
Responsable - 1 ETP • TS 1 ETP

Le RADO
TS 3 ETP Psychologue - 0,3 ETP

PÔLE ACCUEIL DES ÉTRANGERS

Responsable 1 ETP

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile - CADA

La Vallée Betton
TS 2,8 ETP

CADA Châteaubourg
TS 2,8 ETP

Centre Provisoire d'Hébergement - CPH

Rennes
TS 2,8 ETP

Vitré
TS 0,5 ETP

PÔLE SANTÉ • Responsable 0,3 ETP

Lits Halte Soins Santé • IDE - 1 ETP - TS 1 ETP - Médecin 0,2 ETP

Accompagnement santé transversal sur tous les dispositifs • IDE - 1,3 ETP

Les personnes accueillies au cœur

Le choix des mots pour parler d'eux

Dans les premières années du foyer, les personnes accueillies sont appelées « nos assistés » et les bénévoles sont des « assistants ». Les deux termes se répondent et traduisent plus un rapport de solidarité que de domination. La péjoration du terme d'assisté est contemporaine d'un renversement des valeurs de la société, pointé en ces termes par Serge Paugam « Aujourd'hui, ce qui prévaut, c'est la dette des pauvres envers la société et non plus la dette de la société envers les pauvres ».

Le terme « **Serviteur** » imposé par Yves Desbois, n'est compréhensible qu'en référence à l'Évangile. Il est assez ambigu dans la mesure où l'assisté est devenu un moyen de la vertu du serviteur.

« **Les sans-abri, les sans-ressources, les sans-famille** » constituent un dictionnaire des manques, descriptif et factuel qui définit un public par ce qu'il n'a pas. Cette approche négative ne souligne pas la richesse et la singularité de chacun, en conséquence elle ne porte pas de valeurs d'altérité.

« **Les malheureux, les miséreux, les loqueteux, les nécessiteux** », autant d'expressions qui sentent leur époque. « **Les malheureux** » est un terme générique qui désigne les pauvres. Il est le plus souvent au service d'une rhétorique à la fois de mise à distance et de pitié, le malheur des malheureux mérite notre compassion. Le mot de « **miséreux** » est aussi un terme générique qui désigne les pauvres et les met à distance. Le terme de « **loqueteux** » est dans le même champ sémantique, c'est un terme assez méprisant. Le qualificatif de « **nécessiteux** » décrit la situation de ceux à qui manque le nécessaire.

« **Les clochards** ». Le terme le clochard a une charge quasi ethnographique, il évoque un univers de la marge qui peut être associé à des formes de liberté et à des modes de vie alternatifs plus ou

moins choisis. Se rattachait au clochard le routard. Avant que ce nom devienne celui d'un guide touristique, le routard était un clochard qui prenait la route, et construisait son itinéraire en fonction des accueils de ses étapes. Mais aujourd'hui le mot clochard a perdu son imaginaire et est devenu le plus souvent péjoratif, voire insultant. Les clochards sont devenus les clodos, terme factuel, n'évoquant aucune empathie.

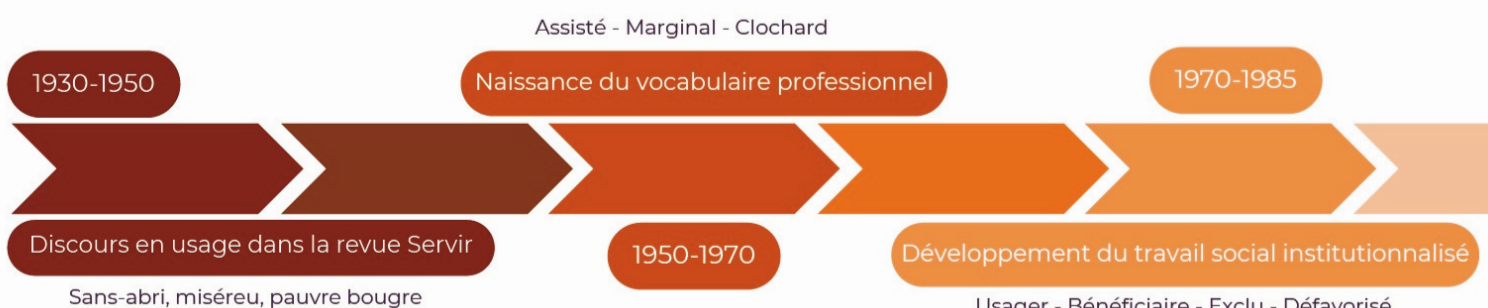
« **Les pauvres bougres** » « **ces pauvres hères** » sont des expressions fréquentes parmi les bénévoles et sous la plume de Guy Desbois. Elles traduisent familiarité et affection. Sans doute ces postures paternalistes sont de moins en moins acceptables mais le courrier abondant des hébergés remerciant les directeurs successifs pour leur accueil, leur compréhension et leur attention tendent à montrer que la compassion paternaliste vaut mieux que l'indifférence. Le terme de « **paria** » est parfois utilisé mais plutôt pour critiquer la mise à l'écart, les injustices et la solitude d'un triste destin. Le terme d'« **indigent** » est peu utilisé par les rédacteurs de Servir.

Les mots officiels qui bougent, les pratiques à réinventer

Années 1975–2002, de « l'assisté » à « l'usager »

Après 1975 et la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, le terme « bénéficiaire » s'impose progressivement : la personne accueillie a droit à des prestations, non plus par la grâce d'une charité privée mais au titre d'un droit social.

Puis vient « l'usager », consacré par les textes réglementaires. Neutre, juridiquement solide — mais froid. Il dit le droit sans dire la personne. Il efface la singularité de chacun derrière la fonctionnalité d'un service. On use du métro, on use de la bibliothèque municipale.



de l'association

Après 2002, la personne accompagnée

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale transforme en profondeur la manière dont le secteur se pense et se nomme.

Les personnes accueillies deviennent des sujets de droit : projet individualisé, droit à l'information, à la participation, à la contestation. Les conseils de la vie sociale font leur apparition. Le glissement sémantique est notable : de l'« **assisté** » passif, on passe à la « **personne accompagnée** ». Accompagner, c'est marcher à côté. Ce mot contient une promesse : respecter le rythme et le chemin de l'autre.

Aujourd'hui, la personne pair

Une nouvelle notion s'impose dans les débats du secteur : celle de « **personne pair** » ou d'« **aidant pair** ». Venue du monde de la santé mentale et des addictions, elle repose sur une idée simple et puissante : quelqu'un qui a vécu la rue, la dépendance, l'exclusion, possède une connaissance de l'intérieur que nul professionnel formé sur les bancs de l'université ne peut répliquer. Cette expérience vécue devient une compétence reconnue, non plus cachée ou tue. Le rapport IGAS de 2021 sur les travailleurs pairs a mis en lumière cette évolution, soulignant à la fois son potentiel transformateur et les résistances qu'elle rencontre dans les institutions. Les rapports officiels ne disent d'ailleurs plus « usager » : la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (2018) préfère « **personnes concernées** », « **actrices de leur parcours** ».

Perspectives — jusqu'où aller ?

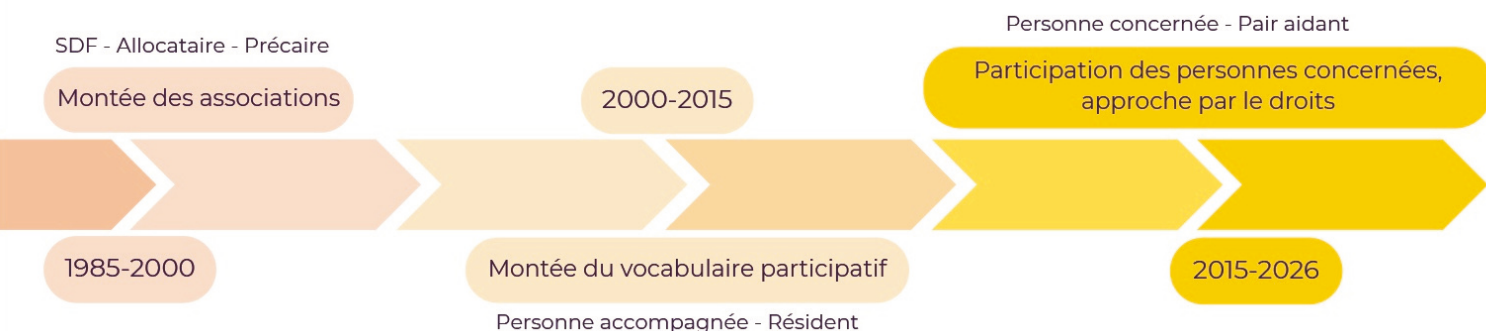
Notre association a déjà fait le choix de placer la personne au centre de l'accompagnement. Ce n'est pas un acquis récent : il structure notre projet associatif et nos pratiques professionnelles. Mais la dynamique de la pair-aidance nous invite à aller plus loin dans la réflexion, et à poser une question que le secteur esquivait souvent : l'expérience vécue

de la grande précarité peut-elle devenir une ressource pour l'institution elle-même, et pas seulement pour la relation d'accompagnement ? La pair-aidance, dans sa forme la plus aboutie, ne se limite pas à confier à une personne ayant vécu l'exclusion un rôle de médiateur ou de témoin. Elle suppose de reconnaître formellement cette expérience comme une qualification, de la rémunérer, de lui faire une place dans les équipes. Quelques associations en France ont ouvert ce chantier. C'est exigeant pour les institutions : cela suppose de réviser les hiérarchies implicites entre le savoir professionnel et le savoir expérientiel, d'accepter que la personne accompagnée d'hier puisse être le collègue de demain.

Se pose alors une autre question, celle de la gouvernance. Faut-il aller jusqu'à donner aux personnes concernées une place réelle dans les instances qui décident — conseil d'administration, groupes de travail stratégiques, élaboration du projet associatif ?

Mais la vigilance s'impose. Associer des personnes en situation de grande fragilité à des instances de gouvernance peut, si l'on n'y prend garde, se retourner contre elles. Cela peut devenir une vitrine, un faire-valoir institutionnel, une façon de légitimer des décisions déjà prises. La participation réelle suppose du temps, de la formation, un accompagnement spécifique, et surtout une volonté sincère que la parole de ces personnes modifie effectivement les choix de l'association. C'est à cette condition seulement qu'elle cesse d'être symbolique pour devenir politique, au sens le plus noble du terme.

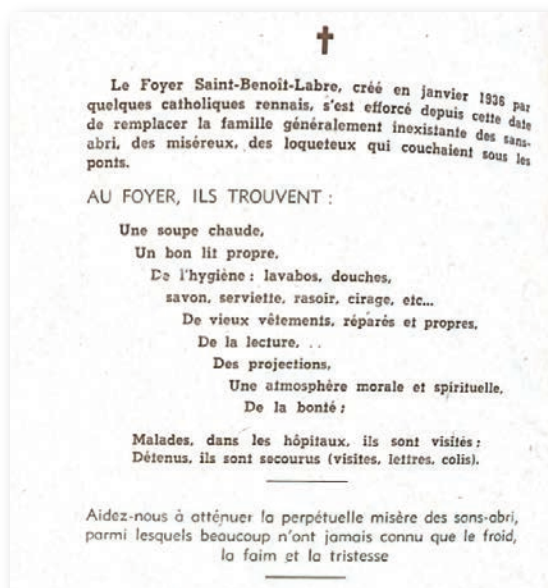
C'est ce débat que notre association souhaite ouvrir, sans réponse préétablie, dans le cadre de son prochain projet associatif — 90 ans après sa fondation, fidèle à son impératif originel : reconnaître la valeur de chacun, appréhender pleinement l'humanité de l'autre.



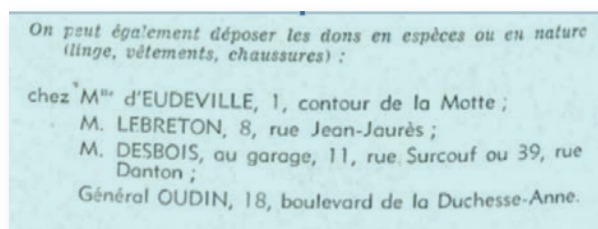
De la générosité privée...au financement public

Le fondateur Yves Desbois, pionnier du marketing humanitaire

Le Foyer se revendiquait clairement comme une oeuvre catholique, dirigée par des bénévoles catholiques pratiquants, vivant grâce à la charité publique. Yves Desbois, personnalité très déterminée et très organisée a vite compris que la charité publique, il fallait aller la chercher. Fut créée, juste après-guerre la revue Servir, dont la page 2 de couverture a porté le message ci-dessous pendant plus de 20 ans :



Ce message martelé dans la revue « Servir » faisait bien comprendre que Le Foyer Saint Benoît Labre était une oeuvre charitable vivant de dons et devant trouver, chaque année les fonds nécessaires à son fonctionnement. Les appels de fonds firent l'objet de multiples annonces dont celle dont on lira le texte ci-après :



Outre les messages dans Servir et répétés à toutes occasions, tous les ans, le dernier dimanche de janvier, Yves Desbois organisait une quête dans les lieux de culte de Rennes, sur l'espace public, et dans les cinémas. La liste des églises et chapelles était établie. Outre les églises de Rennes, certaines paroisses rurales participaient aux quêtes. Une lettre était envoyée à chaque curé et responsable de paroisses avec un modèle d'article à passer dans les bulletins paroissiaux. Les béné-

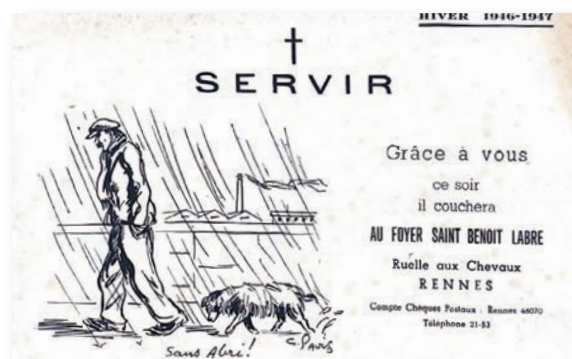
voles se répartissaient les différentes églises ou chapelles. Il leur était demandé d'être présents à l'entrée de la messe « pour se faire voir » et à la sortie, « pour recevoir ». Dans la plupart des paroisses, il y avait plusieurs messes et toutes faisaient l'objet d'une quête. La même semaine, une autorisation était demandée à la préfecture de faire la quête sur l'espace public. Les bénévoles se postaient dans différents sites passants de la ville. Les sommes obtenues donnaient lieu à l'établissement d'un tableau détaillé permettant de comparer la rentabilité des différents lieux. Les mauvaises performances étaient pointées et analysées, afin d'optimiser les pratiques pour l'année suivante.

A l'occasion de la foire exposition de Rennes en Avril 1957, le foyer Saint Benoît Labre a dressé une grande baraque, place de Bretagne dans laquelle on venait voir et écouter « les robots musiciens », un groupe composé de trois musiciens aux déguisements extravagants et qui eurent beaucoup de succès. Ces robots musiciens rapportèrent 600 000 francs net, au foyer.

Par ailleurs, Yves Desbois était féru de cinéma, (il a filmé et monté lui-même un petit documentaire montrant la vie du foyer en 1954). L'activité de visiteurs des prisons était jusque dans les années 1980, consubstantielle aux missions du foyer qui entretenait des relations suivies avec l'administration pénitentiaire.

« La Maison Centrale de Rennes autorise le Foyer Saint-Benoît Labre à donner une fois par mois, une séance de cinéma composée de films de bonne cote morale, films de préférence éducatifs, excluant les scènes de guerre, de crimes, de vols, de brutalité et d'immoralité » (Servir N°5 p7). Monsieur Desbois organisait aussi des projections pour les résidents du foyer et pour les détenus de la prison Jacques Cartier.

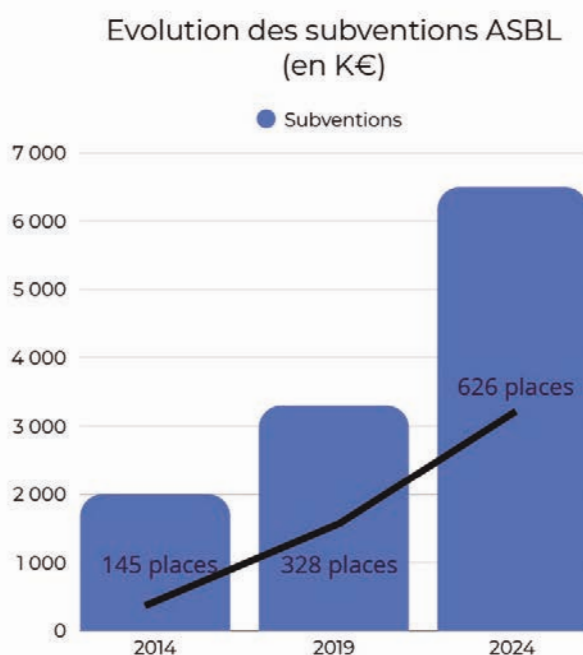
L'engagement religieux d'Yves Desbois ne doit pas masquer ses remarquables capacités de gestion, d'organisation et d'anticipation. Son action a été pionnière notamment dans l'abrogation du délit de vagabondage, l'affirmation des principes d'inconditionnalité de l'accueil, la personnalisation du suivi, l'interpellation des donateurs et les pratiques de marketing humanitaire.



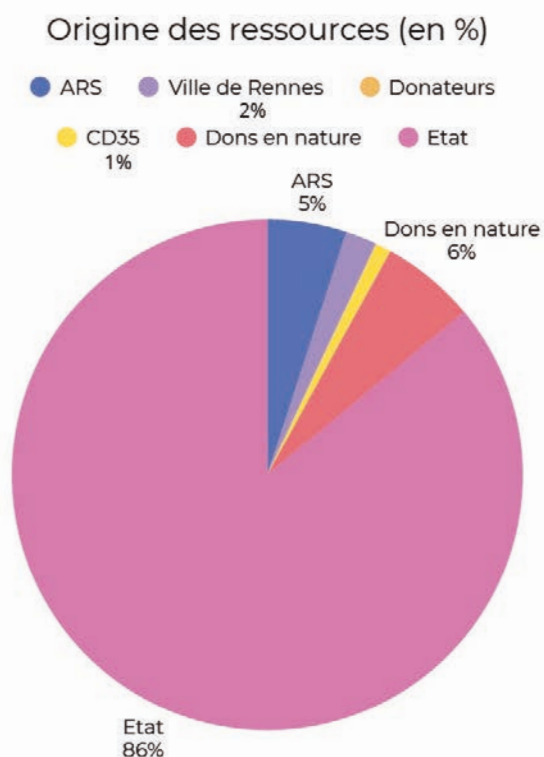
Les missions de l'ASBL ont été effectuées par des bénévoles jusqu'en 1980, avec une recherche permanente de ressources financières et de nouveaux bénévoles. Si le principe de fonctionnement de l'ASBL ne change pas, son environnement se transforme beaucoup. Deux évolutions ont des effets majeurs. Avec la **généralisation progressive de la Sécurité sociale et la création d'une administration sanitaire et sociale en 1964**, l'Etat providence se met en place. L'Etat devient le réparateur des problèmes sociaux, l'hôpital hospice disparaît au profit d'établissements modernisés et médicalisés tandis que le travail social s'organise et que de nouvelles professions se créent. Les conditions et le niveau de vie s'améliorent à la faveur de l'essor économique des « trente glorieuses ». La fin de guerre d'Algérie permet de mieux financer le système sanitaire et social.

En 1965, l'ASBL participe à la création d'une association rennaise d'aide aux indigents sans domicile qui regroupe le bureau d'aide sociale de la ville de Rennes, la Croix-Rouge et six associations confessionnelles dans le but de coordonner les actions ponctuelles. En 1972, l'ASBL collabore avec l'Adsao pour accompagner les personnes et proposer une insertion professionnelle. Une autre évolution structurelle affecte l'ASBL. Il s'agit de la **sécularisation de la société et de la laïcisation des démarches de solidarité**. La baisse de la pratique religieuse rend plus difficile le recrutement de bénévoles et l'appel aux dons. La part des financements publics s'accroît et impose de s'adapter aux catégories des politiques publiques. C'est ainsi qu'en 1980, le foyer du Bois Rondel devient centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) dans le cadre d'une convention avec l'Etat, en l'espèce la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS).

Les financements aujourd'hui



Si les financements publics d'Etat ont accompagné le développement de l'ASBL, les perspectives apparaissent aujourd'hui plus incertaines dans un contexte de tension budgétaire. L'appui des collectivités territoriales est à noter, en particulier sur le plan immobilier (garantie d'emprunt, convention de mise à disposition...). Cette situation a des conséquences concrètes : elle limite notre capacité à améliorer la qualité de l'hébergement des résidents, pourtant essentielle, et à garantir des conditions de travail à la hauteur de l'engagement des professionnels.



Dans ce contexte, la recherche de ressources complémentaires devient indispensable. L'hybridation des financements — en mobilisant d'autres partenaires et en réinvestissant le champ des dons et du mécénat — constitue une voie à explorer pour poursuivre l'amélioration des pratiques et des conditions d'accueil comme de travail. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'association, fondée sur l'articulation entre soutien public et générosité privée au service des plus vulnérables.

En 2026 : 6,3 Millions d'€uros de subventions

Les 4 pôles d'accueil

I • Accueil des étrangers

Accueil des personnes en parcours d'exil, qu'elles soient demandeuses d'asile ou bénéficiaires de la protection internationale. Le public accueilli comprend des personnes isolées, des couples et des familles orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) dans le cadre du Dispositif National d'Accueil (DNA).

Les personnes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, allant de la préparation de la demande d'asile à l'intégration.

- Accueillir, héberger, domicilier
- Accompagner dans les démarches administratives et juridiques
- Développer des actions favorisant l'intégration

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA)

Betton
50 places

Chateaubourg
50 places

Centre provisoire d'Hébergement (CPH)

Rennes
50 places

Vitré
9 places



Marche CPH - 2026



ADN Chéreau - 2023

2 • Urgence

Accueil inconditionnel des personnes isolées, des couples et des familles en situation de précarité, sans solution d'hébergement.

Orientation pour un hébergement temporaire par le SIAO (115).

Les personnes bénéficient d'une mise à l'abri temporaire d'une première évaluation sociale ainsi qu'une orientation vers les services de droit commun.

- Accueillir
- Héberger
- Orienter vers les services existants

Accueil de nuit Chéreau
49 places

Accueil de nuit Abri
40 places

Centre d'Hébergement d'Urgence Mr Vincent
98 places

Accueil Familles

La Vallée Betton
35 places

Chateaubourg
23 places

La Visitation
40 places

AFPA
50 places

3 • Insertion

Accueil des personnes isolées et des couples en situation de précarité et/ou d'isolement, sur orientation du SIAO (115).

Tout personne admise au sein du Pôle Insertion bénéficie d'une proposition d'accompagnement personnalisé, destiné à l'aider à recouvrer plus d'autonomie personnelle et sociale.

L'objectif est de promouvoir son indépendance, et de lui permettre de se retrouver dans ses droits et dans son existence sociale propre (administratif, économie, emploi, santé, culture, famille...).

- Accompagnement global et multidimensionnel, suivi et soutien de parcours
- Organisation et animation de la vie quotidienne
- Favoriser le lien, le désir et l'émergence d'un projet de parcours, l'intégration, la réinsertion et le maintien dans l'environnement social et dans un habitat de manière durable

Centre d'Hébergement et de Réinsertion social (CHRS)
69 places

La Maison Relais - Daniel Ravier
30 places

Le Rado
20 places



Habitant du Rado



Maison Relais Daniel Ravier - 2025

4 • Santé

Face aux problématiques de santé repérées parmi les personnes accueillies, l'association a fait de cet enjeu une priorité en recrutant une infirmière en 2020.

Le pôle santé s'inscrit dans une démarche de parcours de soin visant à réinsérer les personnes accueillies dans un suivi médical adapté. Les missions principales reposent sur l'accompagnement vers les soins, la mise en place d'actions de prévention, l'organisation de permanences au sein des dispositifs ainsi que le développement d'un réseau partenarial territorial pour favoriser une prise en charge coordonnée.

L'ouverture de 8 places en Lits Halte Soins Santé (LHSS) vient renforcer cet accompagnement auprès des personnes les plus vulnérables.

- Réinsérer les résidents dans un parcours de soin
- Assurer des permanences au sein des dispositifs
- Développer un réseau partenarial territorial élargi afin d'assurer l'accompagnement des bénéficiaires
- Développer la prévention

Lits Halte Soins Santé (LHSS)
8 places

Accompagnement santé transversal
sur tous les dispositifs

Les services support

Le travail d'accompagnement des résidents dans chacun des dispositifs de l'association ne peut se faire sans l'engagement des professionnels des services supports.

Administratif et Financier

Le service assure la gestion financière de l'Association et vient en support de l'activité des pôles d'accueil.

Qualité, communication, projets

La démarche qualité favorise la qualité d'accueil des résidents, valorise le travail des professionnels, met en avant les savoir-faire de l'association et permet d'améliorer l'ensemble des processus, de l'accompagnement des personnes accueillies aux services supports. Elle vise à garantir une organisation et des outils adaptés afin d'améliorer la qualité du service rendu.

Ressources Humaines

Structure et déploie la politique RH de l'association au bénéfice des salariés dans l'objectif d'assurer la mise en oeuvre du projet associatif et le projet d'établissement. Il apporte un soutien aux responsables de pôles dans leur pratique RH en garantissant le respect du cadre législatif et réglementaire et met en oeuvre le plan de développement des compétences afin d'anticiper les évolutions stratégiques de l'association. Il assure les recrutements.

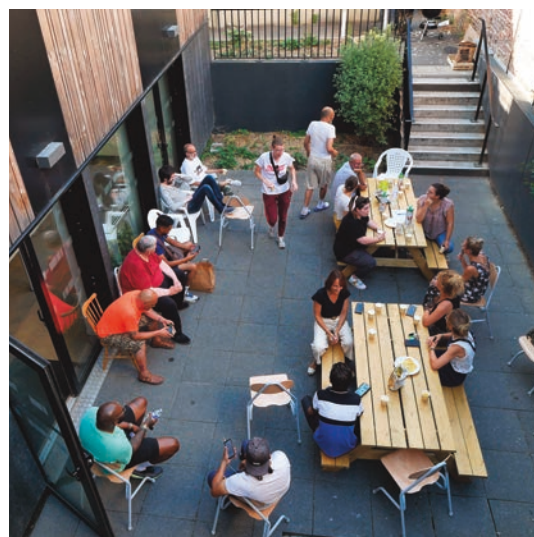
Technique

Assure la préparation de tous les repas servis aux personnes accueillies dans les différents dispositifs de l'association. Les repas sont pris en salle de restauration pour les résidents du CHRS ou sont livrés en liaison froide sur les autres sites d'hébergement de l'Association.

Le service de maintenance assure l'entretien technique des bâtiments collectifs et des appartements du parc diffus sur les villes de Rennes, Betton et Châteaubourg et Vitré. Les professionnels du pôle participent à l'accompagnement des personnes accueillies en les aidant pour l'entretien et/ou la maintenance de leur hébergement.

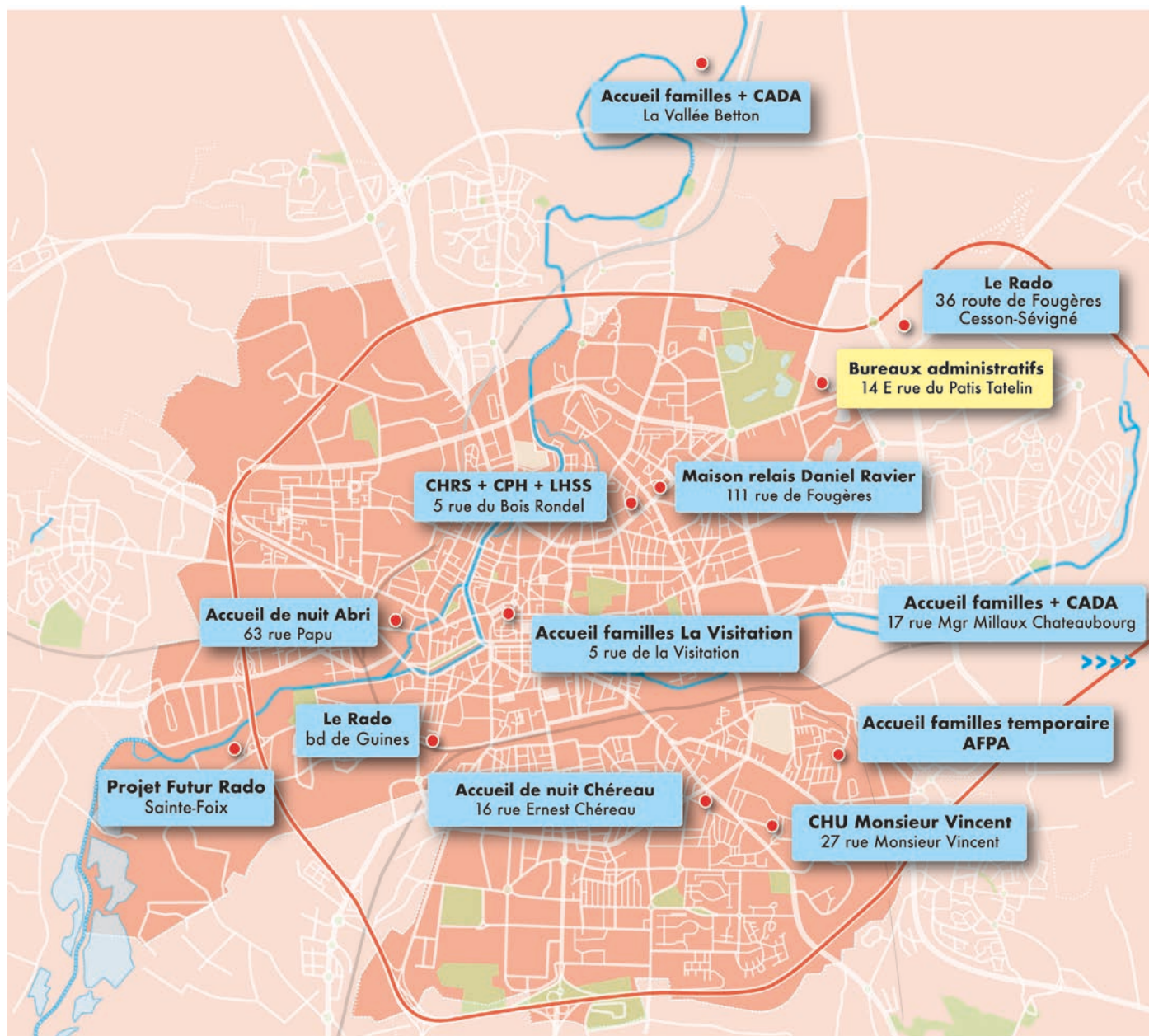


Livraison des repas CHRS



Cour du CHRS

Nos lieux d'accueil : inscrits dans la cité



Notre inscription territoriale repose sur une présence active et ouverte sur la cité. Ancrés à Rennes et au sein de sa métropole, nous développons des actions en lien étroit avec les acteurs locaux afin de répondre aux besoins du territoire et de renforcer le lien social.

Cette dynamique se déploie également sur Betton, Châteaubourg et Vitré, témoignant de notre volonté d'élargir notre action à l'échelle de la métropole et de ses territoires voisins.

Dans cette continuité, les Villages des Solidarités est en cours de développement à Betton et Châteaubourg. Ces lieux incarnent notre engagement en faveur d'une société plus inclusive, en proposant des espaces d'accueil, l'accompagnement et de coopération, pensés pour et avec les habitants. Ils illustrent concrètement notre volonté de faire territoire ensemble, en conjuguant innovation sociale et ancrage local.

La lutte contre les préjugés

Quelques soient les mots utilisés, il y a, de la création du Foyer Benoît Labre à aujourd'hui une constante, un fil rouge, il y a 90 ans d'un impératif toujours partagé : Lutter contre les préjugés, faire connaître les situations de souffrance sociale, montrer les conséquences des injustices, reconnaître la valeur de chacun, appréhender pleinement l'humanité de l'autre.

Malgré l'affichage catholique militant d'Yves Desbois, malgré les appuis publics de la hiérarchie Catholique au Foyer Benoît Labre, une opposition bigote et bourgeoise s'est élevée avec constance contre l'activité du foyer, dénonçant l'acquisition du terrain du Bois Rondel et propageant les pires anecdotes sur les personnes accueillies.

En 1955, la ville a voté une subvention de 500 000 francs au bénéfice du foyer Saint Benoît Labre. Yves Desbois voyant que la subvention n'a pas été votée à l'unanimité, écrit aux conseillers qui avaient pris la parole pour s'opposer à cette subvention et répondre aux différents arguments utilisés : la localisation au Bois Rondel, la dangerosité de la population hébergée, le risque que l'accueil au Foyer fasse « appel d'air » et attire à Rennes tous les clochards du monde.

... Nous ne pouvons pas installer notre nouveau foyer dans un secteur périphérique parce que « notre clientèle » si je puis sans ironie employer ce terme, comprend non seulement des jeunes ou des hommes valides mais surtout des hommes fatigués, des amputés d'une jambe, des vieillards, parfois des aveugles, gens diminués qui ne peuvent facilement franchir des grandes distances... Aucun meurtrier ne loge au Foyer... Depuis notre ouverture, il y a 19 ans, aucun de « nos clients » ne s'est attaqué à une femme, à une jeune fille ou à des enfants... Nous logeons certes des hommes qui s'enivrent de temps en temps mais ce n'est pas le cas de tous, loin de là... Nous avons parmi nos hôtes des gens qui ont été condamnés, des repris de justice comme il a été dit au conseil municipal, mais les 9 dixième de ces condamnations ont été infligés pour des délits mineurs : ivresse, mendicité, vagabondage. Précisons qu'un vagabond est un homme sans domicile particulier, sans travail et sans argent : Quelle faute constitue ce triste état... Mais beaucoup de nos hommes n'ont jamais été en prison. Nous recevons même assez souvent des hommes de bonne origine et de bonne condition : le petit fils d'un ancien Président du Conseil célèbre n'a-t-il pas logé au foyer pendant de longs mois... Vous

dites que nous attirons les miséreux à Rennes ? Depuis la fondation de notre Foyer, le nombre de sans-abri a augmenté partout et nous avons été les créateurs ou les initiateurs d'œuvres similaires. Nous avons créé Nantes malgré la présence d'un asile municipal de nuit... Un autre foyer a été fondé à Lorient. Il en existe maintenant également à Angers, Tours, Le Mans, Bordeaux, Lyon, Marseille...

La revue Servir savait, quand il le fallait, trouver un ton satirique pour dénoncer les idées toutes faites et la méconnaissance dédaigneuse de la souffrance sociale. C'est ainsi qu'elle titrait dans son numéro 6, PAS D'ACCORD...CHERE MADAME. La revue rapportait des propos tenus dans un petit commerce de Rennes par une dame habitant non loin du Foyer : « Il y a des gens qui croient faire le bien et qui, en fait, encouragent le vice. S'ils ne s'occupaient pas des hommes qui vont au Foyer, ceux-ci seraient bien obligés de travailler ».

— Eh bien chère madame, répondait l'auteur de l'article, permettez-moi de vous dire que vous ne connaissez rien à la question et qu'il vaudrait mieux vous abstenir d'émettre des jugements aussi faux ».

Dans une autre publication, un « Serviteur » se plaint que « beaucoup de nos concitoyens, hélas, méprisent ces hommes mal habillés, mal rasés qui déambulent dans les rues de notre ville et ne voient en eux qu'ivrognerie et paresse »

Un voyage dans les archives du Foyer Benoît Labre nous fait vite comprendre que la société d'aujourd'hui n'est plus la même que celle de l'après-guerre, l'effondrement de la pratique religieuse et du poids institutionnel de l'Eglise en est un des aspects les plus spectaculaires. Mais en même temps, les préjugés, les peurs, les procès d'intention n'ont guère évolués.

La raison d'être de l'Association actuelle n'a pas changé. Il s'agit toujours d'accueillir et d'accompagner les plus pauvres, de lutter contre les stéréotypes et les idées fausses, de faire connaître les parcours, les manques et les souffrances qui mènent à la grande précarité et enfin, de s'opposer aux condamnations morales de l'échec, de lutter encore et toujours contre la peur de l'autre et triomphe des égoïsmes. Ce qui se faisait au nom du Christ est devenu une démarche de citoyenneté républicaine.

Repères historiques

L'expérience des tranchées

Yves Desbois avait été profondément marqué par la guerre de 14. Il avait connu le cauchemar des tranchées de Verdun, les nuits dans le froid et l'humidité, les vêtements mouillés, le défaut d'hygiène et il se souvenait surtout de la souffrance des camarades blessés, invalides à jamais.

1 400 000 soldats français tués, plus de 18 000 soldats défigurés 600 000 veuves de guerre, 960 000 orphelins. En 1936, 18 ans après l'armistice, les séquelles de la guerre étaient encore considérables. Les détresses psychologiques et affectives perduraient, les gueules cassées parcouraient encore les routes et le souvenir des horreurs de la guerre de 14 était encore très présent.

Responsable des camions de Ouest Eclair (futur Ouest France), Yves Desbois découvre que ses véhicules sont squattés, les nuits d'hiver, par des sans-abris. Son réflexe n'est pas de porter plainte ni de barricader les camions mais de chercher des solutions d'hébergement. La misère l'indigne et la compassion le mobilise comme en atteste le vocabulaire utilisé. Yves Desbois parlait souvent, à propos des personnes hébergées, de « malchanceux », des « pauvres hères », des « éprouvés de la vie », « des abandonnés de tous ».

La deuxième guerre mondiale amena aussi son lot de morts et de deuils, l'immédiat après-guerre, loin d'être un moment faste annonçant les trente glorieuses, fut une période de grande pauvreté avec des tickets de rationnement qui ont duré jusqu'en 1947 et 700 000 familles avaient vu leur logement totalement détruit.

Les bénévoles des années 50, c'est-à-dire la génération des fondateurs étaient familiers des histoires brisées, des deuils insurmontables, des corps blessés. Leur expérience de la guerre nourrissait un regard respectueux et compassionnel sur les inégalités de destin.



Repères historiques

L'association a été créée par Yves Desbois, tertiaire franciscain et transporteur, touché de constater que des personnes sans-abri, pour se protéger des intempéries, passaient la nuit dans ses camions. Installée depuis sa création dans un garage de la Ruelle aux Chevaux à Rennes, l'association a inauguré en 1960 ses locaux rue du Bois Rondel et y a toujours son siège.

De sa création aux années 80, le fonctionnement du « Foyer » était assuré par des tertiaires franciscains ou des bénévoles partageant leur idéal. En 1980, une première convention, signée avec l'État, a engagé la professionnalisation de l'accompagnement à la réinsertion, ce qui a permis l'ouverture du CHRS du Bois Rondel. Puis, dans les années 90, une deuxième convention a été signée ayant trait à l'urgence dont le développement a rendu nécessaire l'ouverture d'un nouvel établissement rue Monsieur Vincent.

En 2003, l'association prend le relais du dispositif d'écoute et d'orientation d'urgence du 115, puis cette mission sera transférée en 2018 au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) départemental, sous l'autorité de l'État.

Au fil des années, l'association développe de nouvelles offres d'hébergement et d'insertion et ouvre en 2015 la maison relais Daniel Ravier rue de Fougères.

En 2016, le Conseil d'Administration décide de changer le nom « Foyer Saint Benoît Labre » en « Association Saint Benoît Labre » (ASBL) afin de marquer la diversité de ses activités. Le Conseil, prenant également acte des conventions passées avec l'État et du fonctionnement par appels à projets, affirme les valeurs de solidarité et d'humanité associé à l'engagement citoyen auprès des personnes en souffrance sociale.

En 2016, l'ouverture du 1^{er} accueil de nuit ADN.

En 2018, l'association est retenue par l'État pour ouvrir un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) puis pour ouvrir un Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile à Betton, et l'ouverture d'un deuxième CADA installé à Vitré puis à Château-bourg dans des locaux acquis par l'association.

En 2020 l'association répond à un appel à manifestation d'intérêt pour ouvrir un accueil communautaire, destiné aux personnes les plus précarisées refusant de fréquenter les structures d'urgence. Les habitants accueillis ont baptisé ce lieu « Le RADO ». L'association s'inscrit ainsi dans une démarche expérimentale nationale lui ouvrant de nouveaux partenariats et des liens privilégiés avec des lieux de recherche.

En 2022 l'association est retenue par l'ARS pour l'ouverture de 8 lits Halte Soins Santé, validant ainsi le choix du C.A. d'avoir fait de la santé une priorité stratégique. Par ailleurs, elle continue son développement en se voyant confier 93 nouvelles places d'urgence incluant la reprise de l'accueil de nuit L'Abri rue Papu ; et dans le cadre du dispositif « Transition » 50 personnes supplémentaires.

En 2024, l'association a renforcé son action avec l'ouverture de 50 places d'accueil familles rue de Saint-Brieuc. La fermeture du site prévue en 2026 s'accompagnera d'un déménagement vers un autre site rennais.

En 2025, l'État a retenu l'association pour l'extension de la maison relais Daniel Ravier, passant de 27 à 30 places. La fermeture du CHU Louis Guilloux à Rennes a également conduit à une réorganisation des places entre Betton et Château-bourg, avec l'ouverture d'un nouvel accueil familles.

Par ailleurs, 9 places du CPH Rennes ont été transférées vers le nouveau CPH de Vitré en septembre 2025.

L'association poursuit enfin l'amélioration de l'accueil et des conditions de prise en charge des résidents : extension des horaires d'accueil, installation de casiers et réfection des sanitaires, à budget constant.



Sortie à La Gacilly CPH - 2025

contacts

Directrice Générale

Aude BOULBENNEC – aude.boulbennec@saint-benoit-labre.fr

Directrice des Affaires Financières

Gladys HÉRISSON – gladys.herisson@saint-benoit-labre.fr

Responsable technique

Vincent LELIÈVRE – vincent.lelievre@saint-benoit-labre.fr

Responsable Ressource Humaine

Aurélié LABARRERE - aurelie.labarrere@saint-benoit-labre.fr

Responsable Qualité, communication, projet

Barbara LEPAYSDUTEILLEUL - barbara.lepaysduteilleul@saint-benoit-labre.fr

Responsable pôle Urgence

Guillaume GIRARD - guillaume.girard@saint-benoit-labre.fr

Responsable pôle insertion

Vincent BÉLIER - vincent.belier@saint-benoit-labre.fr

Responsable pôle Etranger

Matthieu LEBIHAN - matthieu.lebihan@saint-benoit-labre.fr

Responsable pôle Santé

Alexia MARCEL - alexia.marcel@saint-benoit-labre.fr

Association Saint-Benoît-Labre

Siège social - 5 rue du bois Rondel 35700 Rennes

Bureaux administratifs – 14 E rue du Patis Tatelin 35700 Rennes

Tél : 02.99.84.28.02

Site Web : <https://www.saint-benoit-labre.fr/>

En couverture :

Portraits invisibles, illustration originale réalisée par Éric QUEMNER à l'occasion des 90 ans de l'Association

Photos : ASBL

Mise en page : Jean-Pierre Paslier

© mai 2026

1936 – 2026 : 90 ans d'urgence sociale



www.saint-benoit-labre.fr

UN TOIT C'EST UN PREMIER PAS...